



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

Observer les circuits courts à l'échelle d'un territoire : proposition d'un modèle d'analyse spatiale des données, en termes de systèmes d'information géographique.

Scheffer Sandrine¹, Dalido Anne-Laure²

¹Université d'Angers, CNRS CARTA / UMR ESO 6590, Angers, France

² CNRS CARTA / UMR ESO 6590, Angers, France



Paper prepared for the 116th EAAE Seminar "SPATIAL DYNAMICS IN AGRI-FOOD SYSTEMS: IMPLICATIONS FOR SUSTAINABILITY AND CONSUMER WELFARE".

Parma (Italy)
October 27th -30th, 2010

Copyright 2010 Scheffer Sandrine, Dalido Anne-Laure. All rights reserved. Readers may make verbatim copies of this document for non-commercial purposes by any means, provided that this copyright notice appears on all such copies.

Observer les circuits courts à l'échelle d'un territoire : proposition d'un modèle d'analyse spatiale des données, en termes de systèmes d'information géographique.

Scheffer Sandrine¹, Dalido Anne-Laure²

¹Université d'Angers, CNRS CARTA / UMR ESO 6590, Angers, France

² CNRS CARTA / UMR ESO 6590, Angers, France

Résumé— Notre contribution est issue de recherches conduites dans le cadre d'un programme interrégional PSDR¹ (Liproco-Liens Producteurs – Consommateurs) portant sur « les démarches de valorisation des produits alimentaires et activités connexes fondées sur les proximités producteurs – consommateurs. ». Soulignant l'intérêt croissant tant des consommateurs qui s'interrogent sur leurs modes de consommation, que des acteurs qui en saisissent les enjeux pour leur territoire, nos travaux portent notamment sur les articulations existant entre les circuits courts et les problématiques de développement territorial. L'analyse cartographique multiscalaire constitue à notre sens un outil précieux permettant de relier et d'analyser les dynamiques de localisation des circuits courts et les contextes territoriaux étudiés. Notre communication porte donc sur la capacité et l'intérêt d'utilisation des systèmes d'information géographiques dans l'observation des démarches en circuits courts à l'échelle d'un territoire. Notre objectif consiste en particulier à développer l'itinéraire méthodologique visant à montrer la construction d'un outil d'analyse dont la complexité de mise en œuvre repose sur plusieurs points. Tout d'abord la grande diversité des démarches en circuit court pose la question de la formalisation et de l'analyse de l'objet d'étude. Aussi le diagnostic territorial de notre zone d'étude a révélé l'absence de données organisées sur les démarches existantes, ce qui a nécessité une réflexion méthodologique poussée sur le choix et la structuration des données ainsi que sur leur représentation géographique. L'enjeu et l'intérêt d'une application en termes de systèmes d'information géographique sur notre thématique portent sur sa capacité à mettre en corrélation les dynamiques territoriales et le développement des circuits courts alimentaires au travers des données disponibles. Afin de mieux appréhender ce qu'il est possible de réaliser avec cet outil et la démarche mise en œuvre, nous proposons une étude de cas à travers l'exemple de la région Bretagne, l'objectif étant d'exposer des exemples significatifs de l'intérêt et des limites de l'outil.

Mots clés—circuits courts, Systèmes d'Information Géographique, dynamiques spatiales.

INTRODUCTION

On assiste depuis une quinzaine d'années, sous l'effet conjugué de l'évolution de la demande et des mutations significatives des secteurs agricoles et agroalimentaires, à la structuration et à la multiplication de démarches de valorisation de produits alimentaires fondées sur un

enracinement local ou régional. S'appuyant notamment sur des formes de proximités entre producteurs et consommateurs, elles se veulent alternatives aux démarches homogénéisant les produits et sont aujourd'hui l'objet d'une attention de plus en plus grande, tant de la part de consommateurs qui s'interrogent sur leurs modes de consommation, que d'agriculteurs qui y voient une manière de mieux valoriser leur production, ou encore des pouvoirs publics, qui en comprennent les enjeux pour leur territoire. Pour autant, si de nombreux travaux portent aujourd'hui sur l'émergence et le développement des circuits courts, les chercheurs ont encore peu relié, à notre connaissance, la question de ces enjeux à l'observation des dynamiques spatiales des circuits courts alimentaires et de leurs logiques de localisation.

Or, la compréhension de l'efficacité potentielle du développement de ces circuits sur les territoires passe, à notre sens, par une analyse fine des dynamiques spatiales et de leurs articulations aux différents contextes territoriaux (approche multiscalaire).

L'analyse de la dimension organisationnelle de l'espace constitue donc un préalable essentiel, en particulier lorsqu'il s'agit par la suite d'évaluer les démarches et les projets en termes de développement territorial. Elle permet d'établir un premier niveau de compréhension des dynamiques à l'œuvre et ainsi d'orienter les actions. En ce sens, l'utilisation de systèmes d'information géographique (SIG), du fait de leur capacité à mettre en évidence des configurations spatiales, permettra de comprendre quels sont les déterminants de la localisation des activités, de les quantifier et de les modéliser. Cette approche nous permettra ainsi de rendre compte des dynamiques en cours et de mobiliser les acteurs autour de la maîtrise des processus qui les concernent.

Notre communication, issue de travaux menés dans le cadre d'un programme interrégional de recherche sur les proximités entre producteurs et consommateurs², porte sur la capacité et l'intérêt d'utilisation des SIG dans l'observation et l'analyse des démarches à l'échelle d'un territoire. En effet, nous sommes parties de plusieurs constats qui mettent en lumière aussi bien la très grande

¹ Liproco (Liens producteurs-consommateurs) est un programme PSDR (Pour et Sur le Développement Régional) cofinancé par les Régions (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes) l'INRA et le Cemagref.

¹ Programme Pour et Sur le Développement Régional

diversité des initiatives observées, que l'existence de dynamiques structurelles très différentes d'un territoire à l'autre, tant en terme de localisation, de structuration et de synergies, que de concurrence entre les démarches. La compréhension de cette diversité et des enjeux qui y sont attachés en termes de développement passe donc par une analyse cartographique fine permettant de relier les dynamiques observées à des indicateurs pertinents des contextes territoriaux.

Il apparaît donc que l'outil cartographique est essentiel dès lors que l'on travaille sur un projet de diagnostic territorial et de problématiques de développement. Néanmoins, ce projet cartographique repose avant tout sur l'élaboration d'une grille de lecture de la diversité et sur la constitution d'une base de données, nécessitant de développer une réflexion d'ordre méthodologique approfondie : comment penser, organiser et rendre compte de la représentation géographique des démarches fondées sur les proximités entre producteurs et consommateurs à l'échelle d'un territoire ? Le présent document se propose donc de présenter l'itinéraire méthodologique développé pour utiliser le SIG comme outil d'analyse. Une première partie sera consacrée à la qualification de l'objet d'étude, soulignant la complexité de la thématique et du recensement des informations. Une seconde partie présentera, à partir des informations recensées, la démarche de construction de la base de données et de ses articulations avec le SIG. Enfin, à partir de l'étude de cas de la Bretagne, une troisième partie sera consacrée à la présentation de quelques exemples d'application de l'outil et de son intérêt en termes de représentation géographique de données articulant diversité des formes de proximités producteurs – consommateurs et dynamiques spatiales.

I. APPREHENDER ET QUALIFIER LE CHAMP DES PROXIMITES ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS.

Si la notion de circuit court a récemment été actée par le Ministère français de l'agriculture et de la pêche comme les circuits de distribution impliquant 0 ou 1 intermédiaire entre le producteur agricole et le consommateur³ [1], privilégiant le cadre relationnel de la notion de proximité [2], il n'en demeure par moins que la définition du champ couvert par notre objet d'étude soulève de nombreuses difficultés d'ordre conceptuel et méthodologique. Sans remettre en cause l'intérêt d'une définition fonctionnelle des circuits courts, qui apporte un cadre nécessaire à l'étude, la littérature récente, comme nos premières investigations sur le sujet, mettent l'accent d'une part sur la très grande complexité de l'objet, d'autre part sur l'absence de données organisées et fiables sur les démarches existantes. Ce

³ « Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs - Plan d'action pour développer les circuits courts », MAAP, Avril 2009, 4p, issu d'un groupe de travail réuni au cours du premier trimestre 2009 (nommé ci-après le groupe de travail Barnier)

double constat nous amène à nous pencher sur la manière d'appréhender et de qualifier le champ de notre étude.

A. Un champ plus complexe qu'il n'y paraît

Sur le plan conceptuel, il semble tout d'abord opportun de s'interroger sur l'articulation des notions de circuits courts et de proximités producteurs – consommateurs dans la définition du périmètre de notre champ d'étude. En effet, les travaux récents sur le sujet attestent du dynamisme des circuits courts en France caractérisé à la fois par l'augmentation du nombre d'initiatives, par le renouvellement de formes anciennes et l'émergence de nouvelles formes de proximités entre producteurs et consommateurs. Cette effervescence en complique quelque peu l'appréhension conduisant tant les chercheurs que les acteurs à se pencher plus avant sur la définition de l'objet. Ainsi, G. Maréchal, introduisant l'ouvrage sur « Les circuits courts alimentaires » [3], propose une délimitation du périmètre de l'étude à partir d'un certain nombre de critères tels que la monétarisation de l'échange, le nombre d'intermédiaires, la distance, mais aussi et peut-être surtout la relation en tant que telle entre producteurs et consommateurs⁴ [4 ; 5]. Ces différents critères prêtent, dans les propos des auteurs, chacun à discussion, témoignant au stade actuel des connaissances, des difficultés de définition de l'objet et de la variabilité relative du champ observé en fonction de la délimitation choisie et admise sur le sujet. Dans cette recherche de qualification englobante de l'objet⁵, les circuits courts sont par ailleurs souvent appréhendés en termes d'alternatives, notamment dans la littérature anglo-saxonne, et identifiés « comme un sous ensemble d'un champ plus vaste nommé alternative food systems ou alternative agro-food networks » [6 ; 7]. Cette approche conduit les auteurs à s'interroger sur ce qui fonde le caractère alternatif de ces circuits au regard des modes d'organisation des filières conventionnelles. L'alternative est ainsi d'abord envisagée sur le plan relationnel opposant l'échange interpersonnel aux cadres standardisés et anonymes des circuits dominants, et mettent l'accent sur l'importance des interactions entre producteurs et consommateurs [8 ; 7 ; 9 ; 10]. Pour autant, ces mêmes travaux attestent de l'importance de nouvelles formes d'hybridations avec les circuits longs conventionnels impliquant des décalages notamment au regard de la qualification de ces interactions entre producteurs et consommateurs, où ceux-ci ne s'inscrivent pas

⁴ La délimitation du champ proposé en introduction de l'ouvrage (G. Maréchal) est par la suite complétée par une proposition de typologie des circuits courts alimentaires par modalités (vente à la ferme, amap, marchés de plein vent sont définis en tant que modalités) [4] qui a nourri notre propre réflexion au stade de l'élaboration de notre nomenclature de classement des démarches observées.

⁵ Nous ne faisons donc pas référence ici aux nombreux travaux qui aujourd'hui se penchent sur l'approfondissement des connaissances relatives aux différentes dimensions des circuits courts visant à en préciser la nature, le fonctionnement, les cadres relationnels, les enjeux etc., mais à ce qui permet de les identifier en tant que champ d'étude.

nécessairement dans le cadre d'une relation effective. C'est le cas par exemple de formes plus distendues de circuits courts tels l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective et sociale ou de la grande distribution alimentaire, impliquant un (voire plusieurs) intermédiaire(s). C'est aussi le cas dans le cadre de systèmes de vente directe (e-commerce ou ponctuellement certains systèmes de paniers par exemple) où producteurs et consommateurs ne se rencontrent pas. De ce fait, la proximité évoquée dans le cadre des circuits courts ne repose ni uniquement sur une relation d'interaction physique directe entre producteurs et consommateurs ni forcément sur une définition classique et unique de la notion d'intermédiaire. En ce sens les travaux récents sur la notion de proximité perçue [11 ; 12] permettent d'en élargir quelque peu le champ soulignant notamment le caractère multidimensionnel des liens entre producteurs et consommateurs dans la qualification des circuits courts alimentaires.

Subséquentement, certaines approches conduites en termes de « systèmes alimentaires territorialisés » mettent l'accent sur l'intérêt de délimiter les circuits courts sous l'angle d'une proximité spatiale, c'est-à-dire lorsque production et consommation se trouvent sur le même territoire [13 ; 14 ; 15]. Dans ce cas, la notion de circuits courts est appréhendée dans une optique de relocalisation des échanges marchands par opposition à la globalisation de l'économie, faisant alors écho aux enjeux territoriaux du développement des circuits courts, soulignés encore récemment par le groupe de travail Barnier [1]. On évoque alors des notions toutes relatives de distance géographique pour qualifier cette proximité allant jusqu'à des questionnements sur l'émergence de systèmes de gouvernances alimentaires locaux ou régionaux. Cette dimension, dépasse le simple cadre d'une définition stricte des circuits courts en termes de nombre d'intermédiaires et tend à renvoyer vers une pensée plus large en matière de logique de développement. L'accent est alors mis outre le ré-enracinement des filières, sur la création de ponts avec des agents extérieurs au monde agroalimentaire, le recentrage sur la forme de la création de valeur et le choix de modes de production économes et autonomes [16].

Sur ce plan, l'intérêt de croiser les deux approches de la proximité (organisationnelle et spatiale), par ailleurs démontré dans le cadre de travaux sur la notion de proximité [17 ; 18], a été mis en lumière par C. Praly et al., dont les conclusions sur la pertinence opérationnelle et conceptuelle de la notion de circuits de proximité permettent de définir « des circuits de commercialisation intégrant notamment le rôle des intermédiaires où la logique structurante est la valorisation d'une proximité entre producteurs et consommateurs » [19]. Cette approche englobe des objets qui dépassent la définition des circuits courts et « s'imposent aujourd'hui comme une nouvelle modalité pour relocaliser les filières alimentaires ». Cette approche est d'autant plus pertinente, que nos premières investigations montrent que les initiatives concernées par

notre étude sont multiples par la diversité de leurs formes, comme par leur nombre. Toutefois, il convient de garder à l'esprit dans la définition de notre champ d'étude que les notions de circuits courts et de circuits de proximité, doivent être distinguées du fait de la définition stricte des circuits courts⁶ [20].

L'observation des démarches de circuits de proximité nous amène en effet tout d'abord à mettre en lumière une très grande diversité d'initiatives [21], qui se distinguent par de nombreux aspects tels que la nature de l'initiative, les acteurs impliqués, la logique de l'action, la forme et le lieu de l'échange, la proximité entre les acteurs de l'échange, leur caractère individuel ou collectif, en réseau ou non, le type d'agriculture concernée, la nature des produits valorisés ou encore le rapport au territoire. En outre, cette diversité peut aussi s'exprimer en termes de dynamiques. Nous vivons aujourd'hui une période de multiplication des types d'initiatives et d'innovation significatives en la matière : produits touristiques, nouvelles formes de marchés et de manifestation, diversité des modes organisationnels de vente directe ou de circuits courts etc. Cela nous amène à distinguer les démarches qui correspondent à des schémas relativement anciens et clairement établis, de démarches plus innovantes, en cours de formalisation et de développement. Cette diversité pose explicitement la question de la définition et de l'analyse de l'objet d'étude. Elle pose de la même manière la question de l'organisation des données dans l'optique d'une lisibilité de leur représentation géographique. Elle justifie par ailleurs pleinement une entrée suffisamment large et sans a priori dans l'identification des démarches prenant véritablement en considération les différentes initiatives existantes, non plus uniquement pensées en termes de circuits mais en termes de démarches de valorisation des produits alimentaires et activités connexes fondées sur les proximités producteurs – consommateurs.

C'est en ce sens que le programme de recherche Liproco⁷ a défini dans un premier temps le périmètre de l'étude de manière à ne pas laisser de côté des démarches qui pourraient s'avérer significatives en termes de dynamiques. Par démarche, nous entendons ici toute action volontaire menée par des acteurs publics ou privés, dont l'initiative peut être individuelle ou collective, isolée ou en réseau et dont le champ s'inscrit dans le cadre strict d'une valorisation des produits alimentaires, celle-ci pouvant s'entendre à la fois à travers des activités de vente de produits, de promotion ou encore de service. En outre, ces démarches se fondent sur une proximité entre producteurs et consommateurs, la proximité étant à la fois appréhendée dans ses dimensions relationnelles, cognitives, marchande et géographique [22]. De ce fait, le champ couvert par notre

⁶ Notre champ d'étude est défini dans la suite de l'article et tient compte de cette distinction.

⁷ Liproco : Liens Producteurs – Consommateurs. Ce programme PSDR porte sur « les démarches de valorisation des produits alimentaires et activités connexes fondées sur les proximités producteurs – consommateurs. »

étude comprend à la fois des démarches qui peuvent combiner différents niveaux d'action et qui tendent à s'inscrire dans un cadre intersectoriel, ou des systèmes d'acteurs localisés complexes, mettant l'accent sur la dimension identitaire et géographique de la proximité : accueil et vente à la ferme dans le cadre ou non d'un réseau, fêtes annuelles autour d'un produit et autres manifestations, réseaux de restaurateurs, produits touristiques (journées ou séjours thématiques), routes touristiques, boutiques de terroir, marques collectives privées ou institutionnelles, etc., à condition que ces démarches impliquent une proximité directe ou indirecte entre producteurs et consommateurs. Nous identifierons de la même manière des démarches qui correspondent à des initiatives insistant davantage sur la réduction du nombre d'intermédiaires dans la chaîne économique, ainsi que sur la relocalisation du système alimentaire : ventes sur marchés, amap et systèmes de paniers, vente par Internet, approvisionnement de la restauration commerciale, points de vente collectifs etc.

Au bout du compte, l'intérêt d'une telle approche est de permettre de dépasser le cadre strict de la notion de circuits courts, pour s'intéresser à la logique et au contexte de l'action, notamment dans ses rapports différenciés au territoire et d'en apprécier les concurrences ou complémentarités spatiales avec davantage de finesse. Elle ne résout cependant aucunement la question de la diversité et de la complexité des démarches dont le recensement aussi bien que la classification par catégories génère de réelles difficultés méthodologiques telles que nous l'avons évoqué lors d'une précédente communication [21].

B. Des données ni structurées ni organisées : comment recenser les démarches fondées sur les proximités entre producteurs et consommateurs ?

Outre la diversité des initiatives et la complexité du champ d'analyse, notre second constat nous amène à mettre en lumière l'absence de données structurées, organisées et fiables sur le champ étudié. Se pose alors d'une part la question du recensement des données et de leur mise en forme, d'autre part celle de la pertinence des choix à opérer dans l'analyse des dynamiques observées ainsi que du sens à donner à l'exploitation des résultats obtenus, notamment dans le cadre d'une représentation « objective » des dynamiques spatiales. Dans ce cadre, seul le Recensement Général de l'Agriculture apporte une information statistique permettant à la fois d'identifier à l'échelle nationale et par sous-ensembles géographiques, les exploitations ayant une activité de vente directe, et d'apporter quelques éléments d'information sur leurs caractéristiques en termes de taille et d'orientations de production. Ces données, fort intéressantes du point de vue de l'analyse des dynamiques en cours, présentent néanmoins des limites importantes pour notre étude. Tout d'abord, il s'agit de données strictement déclaratives soumises à l'appréciation de chaque producteur. En outre, le recensement ne permet pas d'obtenir des informations au regard de la part que

représente cette activité au sein de l'exploitation, ni des types de circuits ou démarches dans lesquelles le producteur s'inscrit. Il n'est donc pas possible d'identifier et de caractériser les démarches selon une approche typologique. Enfin, bien que réactualisées dans le cadre de l'enquête de 2005 sur les structures agricoles, les données restent relativement anciennes⁸. Cette absence de statistiques précises sur le sujet a été fortement soulignée à plusieurs reprises tant par les chercheurs que par les acteurs s'intéressant au sujet, ce qui a conduit le Ministère de l'agriculture à proposer une nouvelle nomenclature pour le prochain recensement agricole de 2010. Cette nomenclature permettra de préciser un certain nombre d'informations sur les différentes formes d'activités de diversification de l'exploitation, les types de circuits courts, et la part qu'ils représentent dans l'activité de l'exploitation. Une approche typologique sera donc désormais possible sur les termes précités à partir de ce recensement, même si l'entrée reste centrée sur la définition organisationnelle des circuits courts - donc relativement restrictive au regard de notre approche. Au-delà de cette forme statistique de la donnée, les informations disponibles sur les démarches étudiées sont très éclatées et réparties en fonction des structures et acteurs, qui ont en charge leur accompagnement et/ou leur valorisation directe ou indirecte [23]. Ces acteurs de natures différentes, interviennent dans des cadres sectoriels et territoriaux variés. Ils se distinguent également par des modalités de fonctionnement différenciées, au regard de l'accompagnement des démarches, de même que par des degrés d'implication, de connaissance des initiatives présentes et de périodicité dans la réactualisation des données, qui varient fortement d'un territoire et d'une structure à l'autre. De ce fait, nous avons déterminé notre méthodologie de recueil de l'information à partir d'un champ typologique prédéfini [21]. Elle a reposé sur plusieurs approches croisées impliquant la prise de contact avec de nombreux types d'acteurs (Chambres d'agriculture, Centres d'Initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural - CIVAM, Groupement d'Agriculture Biologique - GAB, Pays, Parcs Naturels Régionaux - PNR, Comités de tourisme etc.) aux différents échelons territoriaux d'une part, et la réalisation d'un travail à partir de différents supports d'information (Sites Internet, enquêtes directes auprès des acteurs, listes et brochures promotionnelles). Cette méthodologie, bien que systématisée dans la pratique, présente donc de nombreuses limites liées à la nature de l'information disponible (l'information n'est pas toujours fiable, actualisée ou construite sur des bases comparables d'un territoire à l'autre), à son accessibilité (les informations peuvent être confidentielles ou non connues à l'instar d'une part importante des démarches individuelles et isolées) et à l'évolution rapide des démarches tant dans leur forme que dans leur nombre (ce qui nécessite une réactualisation permanente du recensement).

⁸ Le dernier recensement date de l'an 2000

Au bout du compte, nous avons donc travaillé dans ce premier temps d'élaboration de l'outil d'une part sur la base d'informations déjà disponibles et visibles ; d'autre part, sur les initiatives collectives ou en réseau. En outre, il est important de préciser que ce recensement ne se cantonne pas à l'exploration stricte des démarches visées, mais à une identification localisée des acteurs directement impliqués⁹ dans chacune de ces démarches autorisant dans l'analyse à la fois une entrée par démarche et par acteur. Subséquemment, notre recensement s'est attaché à recueillir une information complémentaire visant à renseigner, à l'échelle de la démarche et des acteurs qui en sont partie prenante, un certain nombre de critères significatifs et explicatifs des dynamiques observées. De ce fait, lorsque cela a été possible et en fonction de leur pertinence au regard des types de démarches analysées, nous avons identifié les différents types d'acteurs impliqués (autres que directement liés aux circuits de commercialisation), la forme organisationnelle, la temporalité de ces démarches, les productions et transformations concernées, les signes de qualité représentés, mais aussi les différentes initiatives dans lesquelles les acteurs sont impliqués. Les résultats obtenus permettent d'embrasser la diversité des démarches fondées sur les proximités entre producteurs - consommateurs et autorisent une vue intéressante des dynamiques à l'œuvre en ce qu'elles correspondent d'une part à ce que les acteurs donnent à voir et à analyser, d'autre part à des démarches professionnellement et spatialement significatives. De ce fait, l'information recueillie autorise une réflexion relativement poussée sur la nature des dynamiques en présence, celles-ci étant représentatives des formes observables à l'échelle des territoires. En revanche, et compte tenu des limites précédemment évoquées, elles ne traduisent que de façon très partielle la réalité économique des dynamiques observées, ce qui en limite quelque peu la portée dans l'identification des enjeux en termes de développement territorial. Il semble donc opportun à ce stade de la réflexion de souligner la double finalité de ce recensement. La première vise à qualifier les démarches selon une approche typologique dans l'optique d'embrasser dans leur diversité les formes de proximité producteurs – consommateurs. Il s'agit d'en identifier les axes significatifs en termes de renouvellement et de dynamiques d'une part, en termes de caractéristiques, de fonctionnement et de facteurs de pérennisation d'autre part. La seconde a pour objectif d'analyser ces démarches dans leur rapport au territoire. L'idée est alors d'en saisir les logiques d'organisation spatiale et les enjeux en termes de développement territorial. Sur ce dernier plan, il est donc important d'une part, de qualifier plus avant la nature de la donnée, son exploitabilité et sa pertinence en termes de représentation géographique, c'est-à-dire sa capacité à rendre compte des dynamiques spatiales en présence ; d'autre part de transformer les éléments de ce recensement

réalisé sous forme de listes descriptives, dans l'optique de construire une base de données exploitable dans le cadre d'un système d'information géographique.

II. CONSTRUIRE UN OUTIL D'OBSERVATION ET D'ANALYSE DES CIRCUITS COURTS ET DE LEURS DYNAMIQUES SPATIALES

Afin de créer un outil d'observation et d'analyse efficace, la réflexion sur les démarches que l'on recense et le sens de ce que nous allons cartographier doit être pensé en amont : le recensement des données ne constitue que le point de départ de cette réflexion. En effet, si la collecte des informations potentiellement intéressantes au regard de la question traitée peut être effectuée sans contraintes ni limites, sa vocation consiste uniquement à dresser un tableau de l'existant. En réalité, l'utilisation d'un système d'information géographique (SIG) s'appuie en premier lieu sur la construction d'une base de données dont la nomenclature doit être pensée d'une part en fonction des contraintes liées à la nature des données recueillies et leur capacité d'utilisation par un SIG, d'autre part en fonction du type de représentation géographique souhaité, c'est-à-dire des objectifs analytiques auxquels les cartes sont susceptibles d'apporter des réponses intéressantes.

A. Nomenclature et base de données

Sur le plan technique, et de façon transversale à tout objectif de représentation géographique, les données recueillies doivent présenter un certain nombre de caractéristiques obligatoires qui constituent autant de contraintes préalables liées à la construction de la base et à sa valorisation dans le cadre d'un SIG. Trois grands types de contraintes doivent être prises en considération : les données doivent être géolocalisées, permettre un traitement homogène au sein de la base¹⁰ et autoriser l'actualisation voire un partage ultérieur de l'information dans l'optique d'une pérennisation de la base. Ces contraintes interviennent à des niveaux différents de la construction de l'outil et peuvent varier selon la finalité de l'étude : la première concerne directement la capacité d'utilisation de la base par un SIG, les deux suivantes relèvent davantage de la construction de la nomenclature et de l'élaboration de la base en tant que telles. Toutes impliquent des choix opérés au regard des axes d'étude retenus et de la nature de l'information dont nous disposons.

La contrainte de géolocalisation des données signifie que celles-ci soient caractérisées par une adresse identifiable au niveau du SIG. Plusieurs possibilités sont offertes à ce niveau en fonction des objectifs de la représentation et de l'échelle à laquelle nous souhaitons travailler. Dans notre cas, les données ont été recensées à des fins d'analyse

¹⁰ Champs identiques d'une modalité à l'autre, structuration identique des tables afin d'autoriser la comparaison entre les données.

régionale et infrarégionale dans l'optique d'identifier les logiques de localisation des démarches de valorisation fondées sur les proximités producteurs – consommateurs. Outre les permanences identifiables en termes de localisation, il s'agit de saisir, selon une visée explicative, les éventuels effets d'essaimage, de concentration, de grappe ou de dispersion ainsi que les concurrences et complémentarités entre les différentes initiatives à l'échelle d'un territoire, afin de définir des axes potentiels de développement des circuits courts au regard du contexte territorial. Cette approche nécessite donc d'avoir une vue d'ensemble des informations pour tous les types de démarches et une comparabilité des données de manière à permettre une représentation homogène et interprétable sur le plan spatial. De ce fait, et dans l'optique de permettre un travail en termes de jeu d'échelles, nous avons opté pour un géoréférencement des démarches à l'échelon communal. L'utilisation du code INSEE¹¹ des communes servira de point de référence pour chaque démarche étudiée.

Parallèlement à cette contrainte d'identification des données, l'architecture de la nomenclature constitue une étape essentielle du processus de construction de l'outil d'analyse, c'est-à-dire de la base de données. Celle-ci, présentée en annexe 1 du document, sert de cadre à l'organisation des données et définit le lien entre le recensement des informations brutes et la constitution d'une base où les données sont reliées et hiérarchisées en vue de leur utilisation par le SIG. Au regard des contraintes précitées, les informations issues du recensement ont nécessité un certain nombre d'adaptations, supposant des choix analytiques ainsi que la prise en compte des différentes étapes et orientations futures de l'outil. Notre proposition de nomenclature repose ainsi sur une classification hiérarchisée dont l'entrée principale est qualifiée d'abord par la forme de la démarche c'est-à-dire le type d'initiative défini par le lieu de vente (vente en direct sur le lieu de l'exploitation, vente indirecte hors exploitation avec un intermédiaire hors exploitation). Celle-ci est ensuite déclinée par types de modalités (comme par exemple vente/accueil à la ferme, marché à la ferme, manifestations, pour l'entrée « vente directe sur le lieu de l'exploitation ») et par types de démarches (réseau institutionnel national, réseau institutionnel régional, démarche isolée, association de producteurs, routes touristiques pour la vente/accueil à la ferme). Chacune de ces classes est caractérisée par un ensemble de codes permettant d'identifier à la fois les démarches et les acteurs impliqués (au niveau du lieu de vente). Cette nomenclature permet ainsi une première classification des démarches qui par la suite autorise l'intégration des informations dans la base de données servant d'outil d'analyse. Cette dernière comprend un certain nombre de champs qualifiant les démarches étudiées (types de produits, dates de création, démarche individuelle ou collective, signes officiels de qualité, autres démarches

dans lesquelles les acteurs sont impliqués etc.). Le choix d'une telle architecture dans la nomenclature initiale repose sur deux grands types de facteurs.

Premièrement, il est fortement lié à la contrainte de pérennisation et d'utilisation de la base. Il est ici important de souligner que la constitution d'une telle base doit intégrer dans sa logique de construction, sa capacité à être partagée, utilisée, comprise par d'autres chercheurs et acteurs impliqués sur le sujet. Il s'agit en effet de faciliter à terme les échanges de données et leur réactualisation régulière, voire de participer à la construction d'observatoires des circuits courts. Cette capacité seule en définit l'intérêt et la portée en particulier lorsque l'un des objectifs de ces investigations consiste à créer un outil de réflexion et d'aide à l'accompagnement des initiatives dans une optique de développement territorial. C'est la raison pour laquelle, outre les contraintes liées à la nature de l'information dont nous disposons, nous avons pris soin dans la construction de la nomenclature de définir les modalités d'une part en fonction de typologies établies en termes de circuits courts (approche organisationnelle des démarches en vente directe ou avec un intermédiaire), d'autre part en fonction d'une compatibilité avec la nomenclature du Recensement Général Agricole afin de compléter et mettre à jour les données sur une base plus statistique.

L'architecture de la nomenclature va néanmoins au-delà dans la mesure où les colonnes modalités et types de démarches permettent de qualifier de façon très détaillée l'ensemble des initiatives identifiées lors du recensement et de les organiser selon une approche typologique au regard de la première entrée définie (type de circuit et de lieu de vente), facilitant la lisibilité et l'interprétation d'une approche en termes de démarches telle que définie dans la première partie. La fonctionnalité des champs est double. Elle permet d'abord de renseigner la base à partir d'informations complémentaires à dimension explicative, permettant une meilleure vision de l'évolution des circuits courts. Par exemple, le champ « date de création » de l'initiative est intéressant pour montrer la montée en puissance de certains types de démarches et leurs différences spatiales en termes de dynamiques. Il permet de la même manière de signifier la segmentation progressive des initiatives croisant espace et temporalité dans le cadre d'une analyse en termes de capacité de renouvellement. La seconde fonctionnalité de ces champs consiste à identifier et à qualifier les initiatives multiples d'acteurs à partir d'un champ « autre type de modalité » qui autorise le traitement des démarches de façon individuelle sans doublons. Il suffit alors de créer une analyse pour la modalité étudiée, et d'intégrer la prise en compte de ce champ dans la requête. Cette seconde fonction des champs d'analyse renvoie au deuxième facteur ayant présidé à la construction de notre nomenclature.

En effet, l'architecture proposée est étroitement liée la contrainte d'homogénéité dans le traitement des données. Cela signifie que chaque type de démarche soit traité de la

¹¹ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

même manière. En effet, selon l'échelle de représentation et les analyses souhaitées, les informations nécessaires ne seront pas les mêmes, et pour autant nous utiliserons la même base de données pour faire les traitements multiscalaires. Dans un souci d'homogénéité dans le traitement, les champs (renseignements) doivent être identiques d'une modalité à une autre.

L'homogénéité souhaitée est par ailleurs étroitement dépendante des contraintes liées à la nature des informations dont nous disposons. Or, les données obtenues à l'issue du recensement se caractérisent par une grande hétérogénéité. En effet, les informations recueillies selon une double entrée par démarche (type d'initiative) et par acteurs, se présentent à la fois sous la forme de listes de producteurs et de démarches où se côtoient des lieux de distribution (marchés de plein vent, restaurants), des producteurs impliqués dans le cadre d'associations ou de réseaux, des producteurs « isolés ». Il était donc nécessaire de définir une entrée commune permettant de qualifier et d'organiser l'ensemble des données recensées de façon cohérente et rigoureuse. De ce point de vue, l'entrée par démarches permet d'une part de recentrer l'objet d'étude au cœur de la modélisation des données, ainsi que des relations et analyses qui en découlent ; d'autre part, d'autoriser une meilleure visibilité et de favoriser une approche typologique nécessaire à une étude suffisamment fine des logiques de localisation des circuits courts alimentaires.

Cependant, cette approche pose un autre problème : comment localiser certains types de démarches de manière à ce que la représentation géographique reste lisible et homogène d'un type de démarche à l'autre? Certaines démarches telles que les associations de producteurs ou les réseaux ne peuvent pas - à la différence des marchés par exemple - être cartographiées par un point unique. Il était donc nécessaire de privilégier une cohérence dans l'entrée, ce qui a déterminé le choix de privilégier une entrée par lieu de vente, celle-ci apparaissant comme la seule permettant d'obtenir une certaine cohérence : toutes les démarches identifiées étant caractérisées par un ou plusieurs lieux de vente. Cette entrée est par ailleurs pleinement compatible avec les approches analytiques et statistiques précédemment citées, autorisant une évolutivité de la base et donc une prise en compte des dynamiques de développement des démarches à l'échelle des territoires. Cette entrée présente en outre des avantages en termes cartographiques, dans la mesure où elle favorise la lisibilité de l'information.

Toutefois, certains biais inhérents à une telle approche doivent être mis en lumière. En effet, une entrée analytique par le lieu de vente et le type de démarche entraîne inéluctablement une disparition des producteurs impliqués au sein de l'initiative lorsque celle-ci est collective. A titre d'exemple, certaines démarches en réseau telles que les Assiettes de Pays - dont la particularité repose sur la valorisation de liens entre producteurs locaux et restaurateurs - favorisent dans notre nomenclature le lieu de vente, à savoir le restaurant. Les producteurs impliqués dans la démarche sont alors identifiés en tant que fournisseurs

dans le cadre d'un circuit indirect, ils ne sont donc pas pris en compte dans le cadre de la première entrée de notre nomenclature. Cette information est néanmoins conservée au sein de la base dans l'optique d'un travail à grande échelle afin de représenter, non plus les dynamiques spatiales et logiques de localisation des circuits courts alimentaires basées sur les lieux de l'échange, mais les interactions et tissus de relations - par exemple entre producteurs et lieux de vente (restaurants, boutiques etc.), entre producteurs et consommateurs.

Au-delà des premiers choix opérés dans la construction de la nomenclature puis de la base, il s'agit d'organiser les données dans l'optique de les relier entre elles selon une modélisation, puis de mettre en corrélation les initiatives observées (qui constituent une donnée mouvante car en pleine évolution), avec les dynamiques territoriales (informations contextuelles), dont les données et indicateurs (abordés dans le second point) sont également mouvants, mais dans une temporalité distincte. Il est donc important de signaler dès à présent que si l'ensemble des démarches identifiées lors du recensement des informations ont été prises en compte dans la base, toutes ne sont pas encore renseignées. En effet, le premier point de ce document soulignait la difficulté d'accession ou d'obtention de certaines données. De ce fait, les informations dont nous disposons ne sont ni exhaustives, ni totalement homogènes d'un territoire à l'autre concernant en particulier les démarches individuelles souvent peu visibles et particulièrement délicates à recenser. Dans ce premier temps de renseignement de la base et par souci d'homogénéité, nous avons donc fait le choix de privilégier uniquement les démarches en réseaux. Ces choix ont évidemment des incidences sur la représentation géographique, dans la mesure où ils limitent l'interprétation de certains types de cartes et génèrent notamment des biais au regard de l'organisation spatiale de certains territoires et des dynamiques à l'œuvre. A titre d'exemple, nous ne pourrions réellement tirer de conclusions sur l'importance effective des circuits courts au sein des territoires observés, l'importance des réseaux n'étant pas forcément ou systématiquement représentative de l'importance de l'activité en tant que telle. Il est donc important à notre sens, de pondérer les informations de notre base en la mettant en parallèle avec des données statistiques relatives aux circuits courts (enquêtes réactualisées sur les structures des exploitations).

Nous comprenons dès lors que la nature des données à cartographier génère des contraintes particulièrement fortes et que des choix doivent être opérés. Ceux-ci ne sont pas anodins. Ils conditionnent fortement les orientations analytiques possibles de l'étude, dont les limites doivent être prises en considération. Néanmoins, la base que nous proposons aujourd'hui est suffisamment riche et complexe pour permettre plusieurs entrées possibles et autoriser non seulement une évolutivité dans la représentation géographique mais aussi des requêtes différenciées en fonction des questions et objectifs de la cartographie. Sur ce

plan, et au regard de la diversité des informations traitées, l'utilisation d'un outil de gestion de base de données sera nécessaire (ici, Access), et permettra de mettre en place un système informatique de gestion des données permettant de regrouper et de centraliser les informations pour pouvoir les croiser, opérer des interrogations spécifiques, des questionnements circonstanciés de la base, et pour *in fine* ne sélectionner que certaines données au regard des objectifs analytiques visés.

B. De la base de données au système d'information géographique.

Les démarches recensées et organisées en base de données ne représentent qu'une partie des données essentielles à l'analyse cartographique. Les données contextuelles, propres à chaque territoire, seront indispensables pour le croisement des informations. Ainsi le SIG est utilisé pour réaliser une description du territoire « en couches » superposées qui permet d'obtenir l'information nécessaire pour répondre aux objectifs analytiques précités. Cependant, si les informations manipulées dans un SIG sont localisées, pour la plupart dotées d'une géométrie et permettent de visualiser un territoire en partie ou en totalité selon l'échelle visée, elles ne suffisent pas à analyser les dynamiques en présence. Celles-ci deviennent beaucoup plus significatives lorsqu'elles sont comparées et utilisées pour évaluer la position par rapport aux réseaux et aux différents territoires [24, 25]. Il s'agit en effet d'identifier d'éventuelles logiques de localisation, d'explicitier les dynamiques économiques et spatiales observables au niveau des territoires étudiés. De ce fait, la finalité du SIG consiste à déterminer, à comparer et à évaluer à partir de cartes thématiques, les liens ou corrélations éventuelles entre les positions géographiques des informations traitées sur le plan sectoriel et géographique (localisation relative qui utilise la notion de distance, de proximité). Dans ce cadre, l'approche systémique du territoire vise principalement à modéliser un système d'action. Elle permet une analyse des relations des objets avec le territoire (modélisation thématique sur des phénomènes spatiaux) [26,27]. Il s'agit de rendre intelligible le phénomène de localisation des circuits courts sans prétendre rendre compte de l'exhaustivité des éléments qui le constitue.

Cet objectif d'intelligibilité implique une réflexion préalable relative aux trois dimensions essentielles de l'analyse cartographique : le choix des échelles d'analyse, le choix des données contextuelles ainsi que des indicateurs permettant de décrire les territoires étudiés, le choix des symboles de représentation des informations thématiques traitées. Ces trois dimensions étroitement reliées entre elles sont parallèlement fortement dépendantes dans l'analyse des hypothèses et objectifs relatifs aux logiques de localisation étudiées.

L'approche multiscalaire permet des traitements analytiques multiples [28]: une première localisation régionale de l'ensemble des démarches en circuit court recensées permet

de mieux appréhender l'organisation globale du territoire, et avoir ainsi une vision d'ensemble de l'unité ou des disparités régionales. Nous pouvons tirer des effets généraux comme l'impact des réseaux et des villes sur l'organisation spatiale, à mettre en perspective avec les données contextuelles de la région. En deuxième temps, la réalisation d'une analyse plus fine sera possible à l'échelle du découpage par département, par pays ou par pôles d'attractivité [13 ; 15]. A titre d'exemple, le territoire départemental permettra de faire figurer les différents types de démarches selon les analyses souhaitées (selon un critère qualitatif ou quantitatif), et de les mettre en corrélation avec des indicateurs choisis comme par exemple le nombre d'exploitations agricoles par commune ou le découpage en bassins de vie.

Il existe en effet plusieurs types de données contextuelles permettant des traitements analytiques variés. Toutes ne sont a priori pas pertinentes au regard du domaine visé et leur intérêt varie en fonction des échelles d'analyse. Dans notre cas, nous avons privilégié a priori une série d'indicateurs faisant référence à l'organisation et aux dynamiques spatiales ainsi qu'à l'attractivité des territoires. Ces indicateurs serviront d'outils de mesure et de comparaison en termes de localisation des démarches. Ils portent aussi bien sur des informations démographiques, économiques, sectorielles, que sur des résultats d'analyse statistique caractérisant les territoires (bassins de vie) ou encore sur la structuration de l'espace (réseaux routiers, ferrés). Plusieurs hypothèses ont déterminé ces choix et ont permis d'anticiper les requêtes potentielles qui permettront d'avoir des éléments d'analyse.

Plus concrètement et à titre d'exemple, concernant l'organisation spatiale, la question se pose de savoir si les réseaux (routiers, ferrés) sont structurants pour la localisation des circuits courts; ou encore de vérifier l'influence des zones urbaines sur la concentration des démarches : la pratique de circuits courts est-elle propre aux zones rurales ou urbaines ? Si oui, quels types de démarches sont structurants en milieu rural et lesquels se développent plus favorablement au sein ou aux abords des zones de concentration de population ? Quels liens existent-ils entre l'activité agricole d'un territoire et l'offre en circuit court ? Concernant l'analyse du rôle de la répartition de la population, l'étude de la corrélation entre les densités et les nombres de démarches nous amènera à creuser la question de la structuration (chômage, taux d'emploi) et de l'évolution de la population qui donnent une mesure de l'attractivité des territoires. L'activité touristique d'un territoire constitue un autre facteur important pour mesurer cette attractivité. Le poids des lieux de fréquentation touristique peut être déterminant pour certaines formes de démarches telles que les fêtes et manifestations, la vente directe et l'accueil à la ferme, les marchés saisonniers. Celles-ci pourront alors être observées en fonction d'indicateurs tels que le nombre de nuitées ou le nombre de résidences secondaires donnant un aperçu du potentiel d'accueil touristique d'un espace donné.

Cette première sélection d'informations contextuelles a nécessité d'avoir recours aux différents fournisseurs de données. Si certaines sont rendues publiques (données INSEE¹², données du MAAAP¹³), elles demandent tout de même un certain nombre de traitements afin de pouvoir être intégrées aux fonds de données géographiques. Il existe donc une interdépendance significative entre les logiques de questionnement, les indicateurs potentiels et les données étudiées, ainsi qu'avec les échelles d'étude. De cette équation dépend la pertinence des analyses. Par conséquent ce lien étroit influe fortement les représentations cartographiques, ainsi que la symbolique choisie (l'implantation des points, des lignes ou des zones dépend de la nature de l'information traitée). Il est ainsi possible de superposer plusieurs types d'informations lorsque leur forme de représentation n'est pas similaire. Toutefois, ces choix et superpositions dépendent étroitement de l'échelle d'analyse qui autorisera un degré de précision plus ou moins important. En d'autres termes, l'ensemble de ces contraintes d'ordre analytique et technique déterminent dans une large mesure la palette cartographique possible ainsi que l'efficacité de l'outil : facteurs de variations, imbrications et progressivité des hypothèses.

La mise en place d'un outil performant d'observation et d'analyse des circuits courts performant passe donc par les étapes de réflexion sur la donnée, d'organisation et de structuration de la donnée avant de pouvoir l'utiliser avec l'outil qu'est le SIG. L'analyse spatiale est la finalité du SIG que nous mettons en place. Nos hypothèses sur la localisation des circuits courts pourront alors trouver, à travers l'analyse des cartes thématiques réalisées, des éléments de réponse concrets. Le SIG permet en effet de cibler les facteurs ayant une implication dans le développement des démarches en circuit court, mettant ainsi en lumière les relations entre les différentes variables à analyser plus finement. Ces préceptes théoriques et méthodologiques de la mise en place de notre outil étant posés, nous pouvons à présent entrer dans l'étude de cas avec l'exemple de la région Bretagne afin de mesurer la portée analytique de l'outil sur la thématique des dynamiques spatiales et enjeux de développement des circuits courts.

III. DYNAMIQUES ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS A L'ECHELLE D'UN TERRITOIRE : L'EXEMPLE DE LA BRETAGNE

Nous avons choisi d'illustrer notre réflexion à partir de l'exemple de la Bretagne qui nous semble intéressant. En effet, la Bretagne est une région caractérisée par une

dynamique de développement et de segmentation des démarches en circuits courts à la fois relativement récente et suffisamment significative pour autoriser une observation représentative de la diversité évoquée en première partie de ce document. Les travaux conduits depuis plusieurs années par la FRCIVAM de Bretagne relatifs aux dynamiques agricoles et plus particulièrement aux circuits courts alimentaires dans le cadre du projet SALT¹⁴ montrent leur essor dans les dynamiques sociales et dans les pratiques économiques de la région. A titre d'exemple, ils font le constat que le nombre de dispositifs collectifs de vente est passé de 21 à 102 entre 2005 et 2009 à l'échelon régional et le nombre d'initiatives en circuits courts de 23 en 2005 à plus d'une centaine en 2009 au sein de la métropole rennaise (environ 400 000 habitants), ce qui représente selon leurs sources plus de 260 emplois et 1,5% de la consommation des ménages. Cette forte croissance du nombre d'initiatives constatée lors de nos recensements, de même que l'intérêt désormais porté à ces démarches par les organismes de développement et institutions locales témoignent des enjeux significatifs de ces circuits notamment en termes de maintien des exploitations sur le territoire dans un contexte de forte diminution et de concentration du nombre d'exploitations agricoles sur le territoire breton (- 4.8% en moyenne par an)¹⁵. Il n'en demeure pas moins que les analyses conduites par la FRCIVAM attestent d'un certain retard de la région sur d'autres contrées telles que la région Rhône-Alpes où les circuits courts occupent une place beaucoup plus ancienne et importante (3% de la consommation des ménages) [15]. Il existerait donc selon leurs termes un potentiel de croissance significatif si l'on considère parallèlement le déficit de l'offre en particulier dans le secteur des fruits et légumes.

Ce potentiel reste cependant relatif. Il doit être considéré d'une part au regard de l'adéquation entre l'offre et la demande, c'est-à-dire de la capacité de l'offre locale ou régionale à répondre à des modalités différenciées de la demande (intermédiaires, consommateurs finaux) sur un espace donné, d'autre part au regard des dynamiques structurelles et marchandes du secteur agroalimentaire. Actuellement, les démarches identifiées sont fortement dominées par les marchés de plein vent, mais connaissent, y compris au niveau des marchés, une segmentation importante liée à la fois à la capacité d'innovation des acteurs et à l'évolution de la demande. Une première question tient donc à la qualification de la nature différenciée de cette demande selon les types d'espaces géographiques permettant d'évaluer avec davantage de finesse les concurrences et complémentarités entre les types de démarches et la réalité de leur potentiel de développement à l'échelle d'un territoire.

¹² Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

¹³ Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche via l'Agreste (service de la statistique, l'évaluation et la prospective agricole)

¹⁴ Le projet SALT (Systèmes ALimentaires Territoriaux) vise à comprendre comment des circuits courts peuvent faire système à l'échelle d'un territoire.

¹⁵ Source : Agreste, DRAAF Bretagne TAB. 2008

Il n'en demeure pas moins que sur ce plan, l'attractivité des grands bassins de consommation et l'accessibilité (de l'exploitation, du lieu de vente) semblent constituer des éléments déterminants de l'orientation des producteurs vers les circuits courts alimentaires. De ce point de vue, l'organisation spatiale de l'espace breton atteste d'éléments intéressants avec l'existence de zones de forte concentration de la population autour de la métropole rennaise, mais aussi de quelques pôles urbains importants (Brest, Quimper, Vanne, Lorient), ainsi que sur la majeure partie du littoral breton démographiquement très dynamique et par ailleurs très attractif sur le plan touristique. Ces espaces s'opposent dans une certaine mesure à une Bretagne intérieure, plus rurale, caractérisée par un certain déclin

démographique mais aussi par un maillage relativement dense de petits pôles et communes structurantes reliées par un réseau routier primaire et secondaire facilitant l'accessibilité rapide des grands centres urbains. Une première hypothèse pourrait donc conduire à vérifier les relations potentielles entre logiques de localisation des circuits courts alimentaires et structuration/accessibilité des bassins de consommation.

La carte de répartition de l'ensemble des démarches recensées en circuits courts regroupés par communes permet d'avoir une vision globale de leur implantation sur le territoire régional (Fig.1) et d'évaluer l'intérêt d'une telle hypothèse.

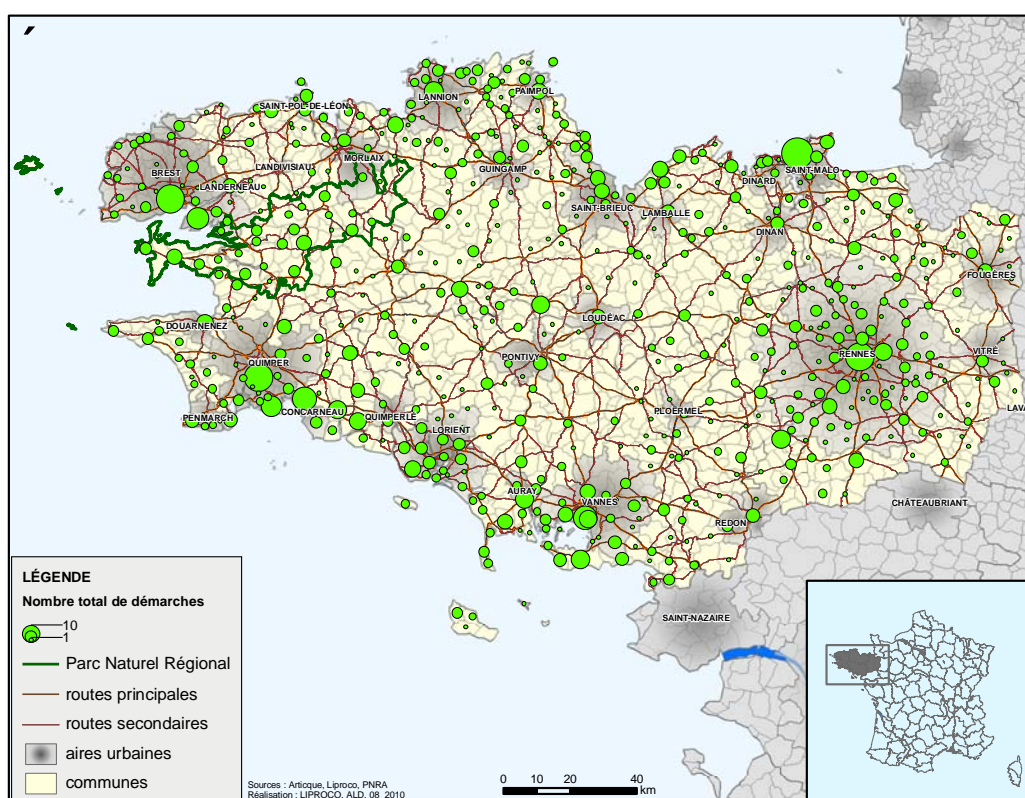


Fig. 1 Répartition des démarches en circuit court dans la région Bretagne

Cette carte montre d'abord que les initiatives se répartissent selon un semis relativement régulier sur l'ensemble du territoire breton. Les logiques de localisation des circuits courts alimentaires ne s'expliquent donc pas strictement par la proximité immédiate des grands bassins de consommation ainsi que par leur accessibilité. Néanmoins, nous pouvons souligner une corrélation relativement nette entre la concentration des initiatives et la répartition des grands bassins de consommation telle qu'en témoigne la métropole rennaise, mais aussi les villes de Brest et de Quimper. Ce lien semble renforcé par la capacité touristique des littoraux bretons, les grandes zones de concentration touristique saisonnières étant situées sur la côte d'Emeraude

autour de St Brieuc - Dinard, et sur le littoral sud de la Bretagne principalement autour de Quimper et de Vannes. Ce résultat est en outre conforté par la localisation des exploitations agricoles pratiquant une activité liée au tourisme, celles-ci étant essentiellement situées le long des espaces littoraux ¹⁶[29]. Par ailleurs, nous pouvons souligner que les axes routiers apparaissent relativement structurants, nombre de démarches étant situées sur ou à proximité immédiate des principaux réseaux de distribution

¹⁶ DRE Bretagne, « D'autres fonctions pour l'agriculture : les exploitations liées au tourisme », carte extraite de l'Atlas de l'agriculture bretonne, juin 2004.

routiers permettant de vérifier dans une certaine mesure l'hypothèse de l'accessibilité.

Ces différents facteurs n'expliquent cependant pas l'ensemble de la répartition des démarches étudiées. En effet, nous observons en Bretagne intérieure une certaine continuité spatiale dans le semis des démarches en circuits courts avec la présence de zones de concentration relative qui ne semblent pas s'expliquer par les hypothèses développées jusqu'à présent et attestent de logiques de répartition différenciées. Le Parc Naturel Régional d'Armorique en constitue une illustration sur laquelle nous reviendrons.

La répartition géographique de l'ensemble des démarches permet donc d'identifier certaines permanences témoignant de l'attractivité des grands centres de consommation et de l'accessibilité des points de vente tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Elle souligne de la même manière ce que d'autres résultats ont pu montrer par ailleurs à savoir la pluralité des facteurs intervenant dans la localisation des initiatives en circuits courts et la nécessité de croiser dans l'analyse différentes entrées autorisant une hiérarchisation des indicateurs susceptibles d'expliquer ces dynamiques d'implantation. En outre, au-delà de la motivation des acteurs à s'engager dans ce type de démarche qui n'est évidemment que partiellement liée aux contextes spatiaux et résulte elle-même de nombreux éléments imbriqués, d'autres hypothèses complémentaires émergent de la lecture d'une telle carte, en particulier si l'on réfléchit en termes de potentiel de développement.

En effet, la concentration apparemment plus importante au sein du PNR d'Armorique, de même que les études historiquement conduites sur le sujet tendent à montrer l'existence de relations significatives entre la configuration économique et marchande des exploitations et leurs orientations préférentielles, plus ou moins spécialisées vers

les circuits courts. Sur ce plan, ces orientations expliquent en partie le retard exprimé de la région concernant le développement de ce type d'initiative. En effet, la Bretagne (première région agricole française) se caractérise de façon dominante par le développement ancien de productions intensives, dominées par l'élevage (70% des exploitations) et les cultures légumières. Très organisée, cette agriculture est en outre principalement tournée vers une transformation industrielle dont l'implantation en Bretagne est particulièrement importante (premier secteur industriel de la région, première place à l'échelon national). Le «modèle agricole breton» est néanmoins confronté à des difficultés d'ordre environnemental, social et économique. Ces difficultés favorisent, aux côtés de facteurs d'impulsion puissants (faiblesse relative du revenu net par exploitation, nouvelles politiques nationales et européennes, enjeux régionaux de développement rural, évolution des pratiques de consommation), l'émergence de nouvelles orientations dont le développement des circuits courts et des signes officiels de qualité en constituent une illustration.

Nous nous sommes donc interrogées d'un point de vue cartographique, et dans un premier temps analytique qu'il conviendrait d'approfondir, sur les liens existants entre ce contexte agricole et le développement des circuits courts. Les indicateurs possibles étant relativement nombreux (taille des exploitations, revenu par exploitation, nombre de salariés etc.), une première approche nous conduit à identifier d'éventuelles corrélations entre la présence relativement homogène de ces circuits en zone rurale et l'activité agricole. Il s'agit alors de mesurer le nombre d'exploitations par commune pour montrer l'incidence du secteur agricole sur le développement des démarches (Fig.2

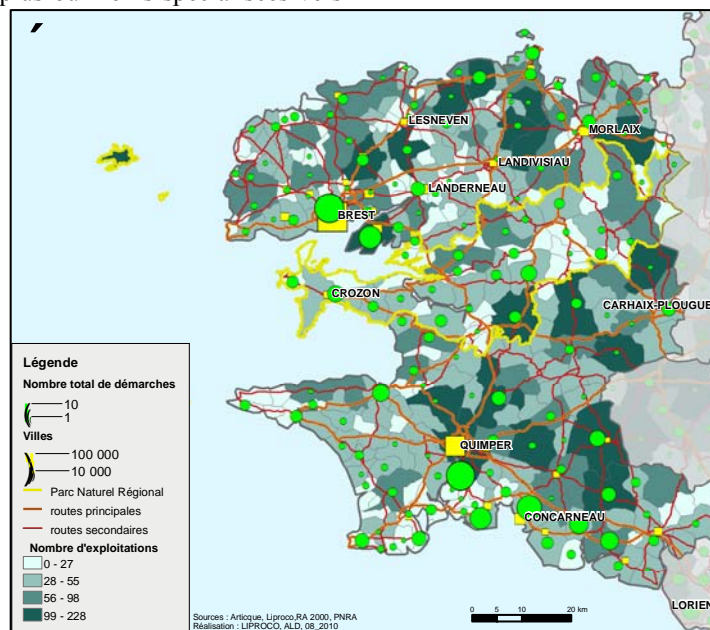


Fig. 2 Nombre exploitations agricoles et circuits courts dans le Finistère

Le rapport entre le nombre d'exploitations agricoles et la présence des circuits courts n'est pas proportionnel ; un plus grand nombre d'exploitations sur la commune ne signifie pas une offre plus importante en circuits courts. Toutefois, la présence de démarches de manière régulière en zone rurale interpelle et suscite plusieurs hypothèses tenant cette fois non forcément au nombre d'exploitations, mais aux caractéristiques de ces dernières. En réalité, la comparaison rapide des semis observés avec la répartition par taille (SAU par exploitation), mais aussi en fonction des orientations de production ou de l'importance économique des exploitations ne permet pas davantage d'expliquer l'ensemble de ces répartitions sur un plan strictement cartographique. Néanmoins, il apparaît que la répartition géographique des exploitations non professionnelles qui correspondent à des exploitations plutôt de petite taille et de faible dimension économique¹⁷, apparaissant comme les plus fragiles, semble relativement intéressante pour expliquer la répartition de certaines démarches en Bretagne intérieure, mais aussi au sud du Finistère, ce qui conforterait à première vue l'intérêt de telles orientations au regard des enjeux précédemment mentionnés. Cette dimension de l'analyse rejoint quelque peu les observations relatives au plus grand nombre de démarches situées au sein du Parc Naturel Régional d'Armorique établissant alors un lien significatif, non plus uniquement avec la dimension structurelle et économique de l'agriculture, mais de façon complémentaire avec les politiques locales d'accompagnement de telles démarches. Il apparaît donc que si l'interprétation cartographique permet d'apporter certaines pistes de réflexion intéressantes, celles-ci restent à valider par la connaissance fine du fonctionnement territorial et des structures étudiées. Si les différentes pistes envisagées permettent de façon complémentaire d'expliquer certaines logiques de localisation, seule la combinaison hiérarchisée de celles-ci et l'introduction de champs descriptifs des démarches étudiées sont susceptibles d'apporter un éclairage précis des dynamiques en présence. La multiplicité des facteurs sociodémographiques, politiques, économiques et géographiques influençant l'orientation des acteurs vers des démarches en circuits courts rend caduque toute lecture simpliste des répartitions observées.

Cette complexité soulève toutefois une question importante : les indicateurs liés à l'organisation spatiale et à

l'attractivité des territoires interviennent-ils de façon homogène sur les différents types de démarches et leurs logiques de localisation ? En d'autres termes observe-t-on des logiques d'implantation différenciées selon les types d'espace, de circuits, de démarches, voire de relation au marché ? Cette question introduit différents niveaux analytiques : d'une part, elle permet d'affiner quelque peu, selon une approche typologique des démarches étudiées, l'interprétation des logiques de répartition ; d'autre part, elle autorise une lecture affinée des dynamiques observées en termes de potentiel de développement à travers une première interprétation liée aux effets d'essaimage, de complémentarité ou de concurrence potentielle entre les démarches à l'échelle d'un territoire.

Afin de mettre ces facteurs en corrélation, nous utiliserons d'une part le découpage INSEE de l'espace qui est un outil de référence pour l'étude des dynamiques territoriales. Ce découpage en ZAUER¹⁸ des bassins de vie par l'INSEE recouvre une réalité économique qui donne une indication en terme de dynamique du territoire. Il permet ainsi de distinguer les communes urbaines ou sous influence urbaine des espaces ruraux (avec un degré progressif vers le « rural profond »). D'autre part nous faisons figurer la typologie des lieux de vente mise en place¹⁹ pour structurer la base et réaliser des cartes qui permettront d'identifier une localisation propre à chaque type de lieu de vente, c'est à dire sur exploitation²⁰, hors exploitation²¹ et indirecte²². Cela permet de réaliser trois cartes complémentaires (Fig.3, 4 et 5) qui proposent une vision plus fine des effets de localisation pour chaque type de démarche présent sur le territoire.

¹⁸ Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emploi de l'espace Rural des bassins de vie

¹⁹ voir la nomenclature en annexe

²⁰ Les ventes directes sur exploitation sont l'accueil et la vente à la ferme, les marchés à la ferme et les manifestations (animations, visites) sur le lieu d'exploitation.

²¹ Les ventes directes hors de l'exploitation comptent les autres démarches qui mettent en relation directe le producteur et le consommateur : les marchés, les foires, les fêtes, les points de vente collectifs, les systèmes de paniers.

²² Les ventes indirectes sont des circuits courts avec un intermédiaire entre le producteur et le consommateur : restauration commerciale et collective, détaillants.

¹⁷ DRE Bretagne, « Espace agricole et caractéristiques des exploitations : les exploitations non professionnelles », carte extraite de l'Atlas de l'agriculture bretonne, juin 2004

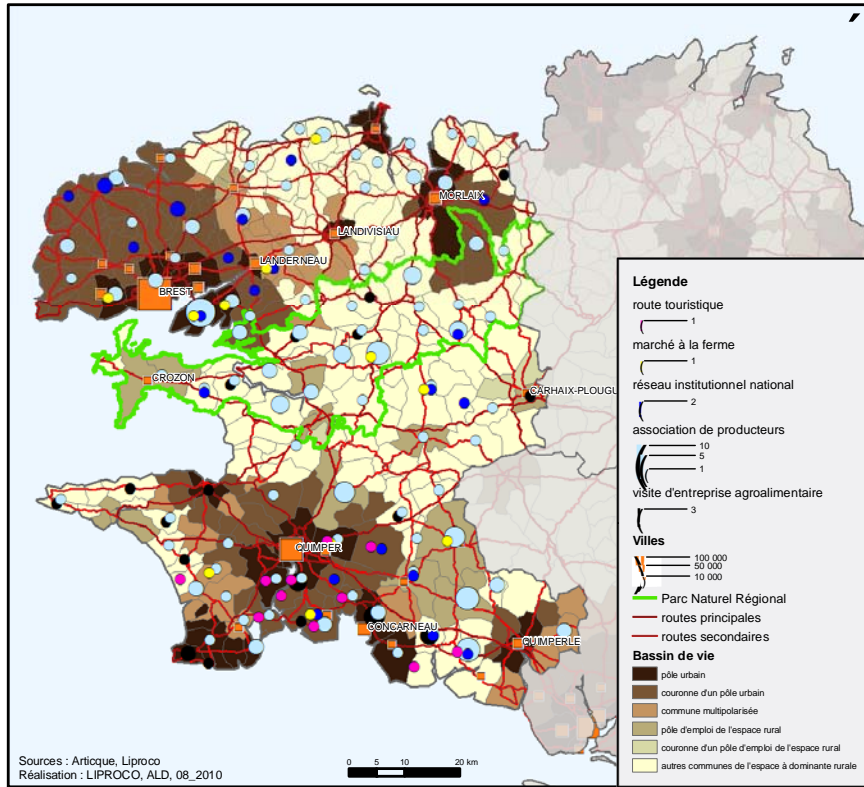


Fig. 3 Les types de circuit court de vente directe sur l'exploitation

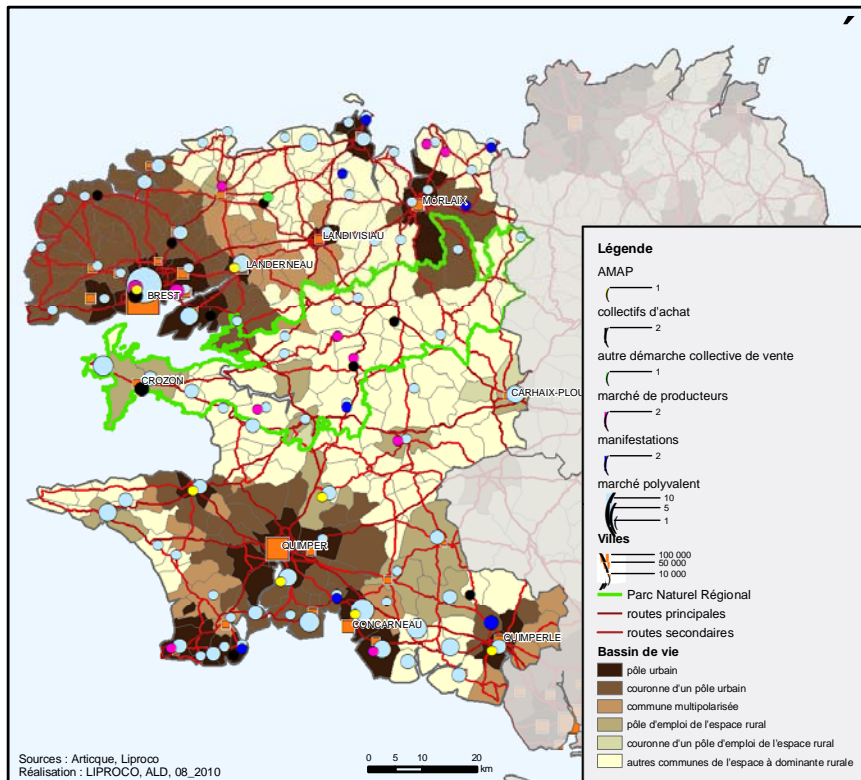


Fig. 4 Les types de circuit court de vente directe hors de l'exploitation

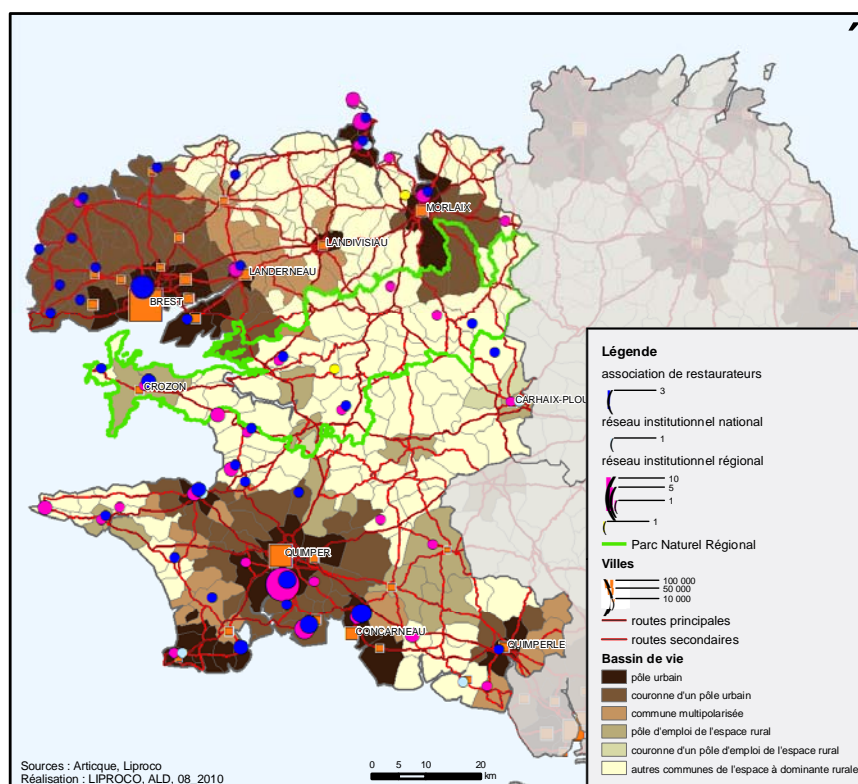


Fig. 5 Les types de circuit court de vente indirecte

L'observation comparée des trois cartes ci-dessus montre quelques tendances intéressantes avec notamment l'existence de différenciations spatiales dans la répartition des démarches de valorisation en circuits courts. Celles-ci s'expriment en première lecture à deux niveaux correspondant à des types d'espaces relativement bien identifiés. On observe d'abord une plus grande concentration des démarches situées au niveau des pôles urbains et de leur périphérie assortie d'une diversité accrue des types d'initiatives représentées, ce qui confirme l'hypothèse de l'attractivité des grands bassins de consommation et de leur accessibilité. Une complémentarité des démarches observées atteste a priori de la variété de la demande ainsi que du potentiel relatif de développement des circuits courts au niveau des couronnes périurbaines. Ce potentiel est évidemment inégal selon les types de démarches, la réponse du marché, et la capacité ou volonté d'orientation des producteurs en ce sens. A titre d'exemple, les grands marchés urbains de Brest ou de Quimper drainent certes une partie de la vente en circuits courts issue des productions locales, mais se caractérisent par une saturation du nombre de places limitant fortement leurs capacités de développement. Sur ce plan, l'augmentation du nombre des amaps, systèmes de paniers et points de vente collectifs (dont les logiques de localisation semblent préférentiellement liées aux zones urbaines et périurbaines) constituent pour les producteurs des alternatives intéressantes aux marchés polyvalents, à condition que leur

développement ne vienne pas concurrencer un fonctionnement qui reste très structurant tant pour les vendeurs que pour les consommateurs. En outre, cette complémentarité entre les circuits intégrant les secteurs de la restauration collective et commerciale offre des opportunités de développement différenciées répondant aux contraintes et orientations diversifiées des producteurs. Toutefois, seule une connaissance plus fine des contextes locaux permettrait d'apporter une réponse circonstanciée aux orientations pertinentes liées à la complémentarité spatiale et économique des circuits courts alimentaires à l'échelle de ces territoires dont les enjeux liés au maintien de l'agriculture sont par ailleurs importants notamment en raison des pressions foncières. Un approfondissement analytique peut en ce sens être apporté par la réalisation de cartes à plus grande échelle permettant de visualiser avec davantage de précision aussi bien les caractéristiques des exploitations, que les relations de distance entre producteurs et clients, les relations entre acteurs et déplacements des producteurs vers leurs points de vente.

Cette relative densité des démarches et de leur variété s'oppose nettement aux espaces ruraux intérieurs, ce qui soulève une double hypothèse. L'attractivité des pôles urbains pourrait finalement générer de nouveaux déséquilibres spatiaux et des distorsions en termes de potentiels de développement (inhérents à toutes problématiques de développement territorial) au niveau des dynamiques observées. Ce constat souligne alors la

complexité du sujet au regard des problématiques de développement agricole et territorial. Cette attractivité pourrait tout aussi bien n'être que le reflet d'un premier stade où le développement des circuits courts et leur diversification y est plus rapide en raison de l'accessibilité et de l'importance du marché, répondant alors à des phénomènes typiquement urbains. Dans ce second cas, des effets d'essaimage sont susceptibles de se développer dans des zones plus intérieures, par contagion, mais sont étroitement soumis à la fois à la configuration de la production et aux contextes locaux de consommation.

Quoi qu'il en soit, les trois cartes montrent que les communes rurales se caractérisent par un semis plus diffus et moins diversifié de démarches à l'exception du Parc Naturel Régional d'Armorique où l'on observe un effet de grappe significatif doublé d'une diversité plus importante de type de démarches que dans les autres communes rurales. Les communes situées en dehors du PNR regroupent essentiellement des marchés polyvalents, quelques marchés de producteurs ou marchés à la ferme en zone côtière et quelques producteurs adhérents au groupement d'Agriculture Biologique. Ce résultat est particulièrement intéressant du point de vue de l'organisation spatiale et des enjeux liés au potentiel de développement des circuits courts dans les zones rurales plus profondes. Elles attestent de l'importance des marchés pour les producteurs en termes d'accessibilité à la clientèle dans les zones plus retirées et donc de leur caractère particulièrement structurant pour les producteurs plus isolés géographiquement, ce qui est largement confirmé par les enquêtes menées sur le terrain [30]. Elles attestent aussi de toute la difficulté à développer une production en vente directe concernant des productions peu spécifiques et susceptibles de générer un déplacement des consommateurs vers les exploitations (d'autant plus que les réseaux de connaissances et l'autoconsommation en milieu rural limitent quelque peu la taille du marché potentiel). Enfin, ces espaces intérieurs sont actuellement fortement dominés par une agriculture orientée vers les circuits conventionnels. Cependant, les dynamiques observées laissent envisager l'évolution vers davantage de complémentarité entre les systèmes de production tel qu'en témoigne à titre d'exemple l'effet de grappe visible dans le nord Finistère (zone de forte production légumière autour de St Pol de Léon notamment) avec la présence de producteurs récemment orientés vers une production AB (associations de producteurs) ou les plus fortes concentrations visibles au sud-est de Concarneau correspondant à une zone de plus grand développement de l'agriculture biologique. Cette tendance semble confirmée par les concentrations remarquables au sein du PNR où s'observe une diversité plus prononcée en termes de démarches, liées très probablement à l'attractivité touristique des Monts d'Arrhée, mais aussi à la volonté du Parc d'accompagner les démarches spécifiques de valorisation de l'identité et des productions locales dans une optique de développement rural et agricole.

Un second niveau de lecture montre qu'au-delà de ces premiers effets de répartition, une opposition relative peut être identifiée entre le nord et le sud du Finistère correspondant à des types d'espaces dont les orientations économiques sont quelque peu différentes tant sur le plan agroalimentaire que touristique. Ainsi, les démarches sont moins nombreuses et surtout moins diversifiées dans le nord que dans le sud du département, plus touristique et caractérisé par une présence plus importante du nombre d'exploitations en AB, par la présence de l'AOP cidre de Cornouaille, ainsi que par une domination de la production laitière associée aux grandes cultures. Le sud du département est par ailleurs marqué par une production agroalimentaire diversifiée où la représentation de produits à forte identité territoriale est significative : conserveries de poisson, cidreries, biscuiteries etc. De ce fait, si la dimension touristique n'explique pas intégralement la diversité observée, elle constitue un facteur d'impulsion significatif tel qu'en témoigne l'importance du nombre de démarches valorisant les cultures culinaires et alimentaires bretonnes : visites d'entreprises, assiettes et cafés de pays, route touristique et manifestations sont nettement plus représentées au sud du département.

Ces trois cartes montrent donc des logiques d'implantation plus ou moins différentes selon les démarches. Celles-ci permettent d'observer des tendances qui au regard des données contextuelles dont nous disposons, apportent quelques éléments d'interprétation des dynamiques en cours. Ainsi, les réseaux routiers s'avèrent relativement structurants sur l'ensemble du territoire et pour les différents types de démarches. La complémentarité des initiatives s'observe essentiellement pour l'heure autour des villes, et de façon quasi systématique sur les aires urbaines de Brest et Quimper, ce qui n'exclut pas une éventuelle concurrence entre ces démarches tant à l'échelle des territoires que des acteurs. Enfin, outre l'opposition manifeste entre les zones d'attractivité urbaines et les espaces ruraux plus profonds, la dimension touristique des territoires constitue un facteur d'impulsion non négligeable des dynamiques observées. Toutefois, l'analyse de ces cartes pointe du doigt la complexité d'interprétation des facteurs de localisation qui sont pluriels et font appel à des domaines complémentaires liés à l'économie, à l'aménagement du territoire, ou encore aux pratiques sociologiques.

CONCLUSION

Cet exemple breton montre ce que le SIG, véritable outil d'aide à la décision, permet de réaliser en terme de traitement de la donnée sur les circuits courts. Ici nous présentons une première phase d'interprétation à titre d'exemple, mais en allant plus finement dans les échelles d'analyses et en se focalisant sur chaque type de démarche nous pouvons mettre l'accent sur les spécificités de localisation de chacun. Dans ce premier temps d'exposition

des résultats, nous avons choisi de mettre l'accent sur les implications méthodologiques d'un travail de localisation des démarches en circuits courts. C'est à notre sens le point de départ d'un système d'observation qui se met en place et dont la pérennisation permettra d'obtenir le recul nécessaire lié à l'évolutivité de telles démarches et à son analyse. La création d'une base de données sur les initiatives en circuits courts permet ainsi de les localiser à différentes échelles, d'ajuster l'analyse au territoire sur lequel elles se situent et de mettre en avant le lien ou non avec la proximité des producteurs (et des consommateurs dans le cas d'exemples très précis). La mise en place de la base de données demande donc une grande rigueur dans la récolte de nombreuses informations dont l'accessibilité pose souvent problème et dont la richesse ne permet pas de traiter tous les aspects de la thématique en une seule fois. C'est pourquoi nous imaginons plusieurs phases pour l'enrichissement de la base de données. La première étape d'identification des démarches n'est pas exhaustive, elle a pour but de mettre en place un outil d'analyse, de réfléchir aux limites méthodologiques de l'étude, de poser la question de la pertinence et des modalités de représentation cartographique des circuits courts. Une seconde étape permettra l'intégration d'autres données au regard des biais constatés (création d'une base des producteurs engagés dans ces démarches, par exemple), mais aussi d'actualiser et de mettre à jour régulièrement cet outil.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Maap, (2009), « Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs - Plan d'action pour développer les circuits courts », MAAP, Avril 2009, 4 p. mettre le rapport final.
- 2- Aubry C., Traversac J.B., (2010), « Les circuits courts en agriculture : un modèle à contre-courant », La science et vous, Agriculture, mai-juin 2010, online, connection le 12 juillet 2010, http://www.inra.fr/la_sciences_et_vous/apprendre_experimenter/circuits_courts
- 3- Marechal G. (sous la dir. de), 2008, *Les circuits courts alimentaires, Bien manger dans les territoires*, Educagri, 213 p.
- 4- Charlotte L., Chiffolleau Y., (2007), Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie, Les cahiers de l'Observatoire CROC, INRA, Montpellier, n°1, p.8
- 5- Chiffolleau Y., (2008), Les circuits courts de commercialisation en agriculture : diversité et enjeux pour le développement durable, in *Les circuits courts alimentaires, Bien manger dans les territoires*, sous la direction de G.Maréchal, Educagri, pp. 21-30
- 6- Deverre C., Lamine C., (2010), Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales, *Economie rurale*, n°317, mai-juin, pp. 57-73
- 7- Dubuisson-Keelier S., Le Velly R., (2008), « Les circuits courts entre alternative et hybridation », in *Les circuits courts alimentaires, Bien manger dans les territoires*, sous la direction de G.Maréchal, Educagri, pp. 105-111
- 8- Amemiya H., Benezech D., Renault M., (2008), Les circuits courts : « un monde de commercialisation » interpersonnel ?, in *Les circuits courts alimentaires, Bien manger dans les territoires*, sous la direction de G.Maréchal, Educagri, pp. 113- 123
- 9- Holloway L., Kneafsey M., Venn L., Cox R., Dowler E., Tuomainen H., (2007), "Possible food economies : a methodological framework for exploring food production-consumption relationships", *Sociologica Ruralis*, 47 (1), pp. 1-17
- 10- Jarosz L., (2000), « Understanding agri-food networks as social relations », *Agriculture and human values*, 17, pp. 279-283
- 11- Herault-Fournier C., Merle A., Prigent-Simonin A.H., Amil C., (2009), Les points de vente collectifs de produits alimentaires : au croisement de différentes formes de proximités, communication aux 6èmes journées de la Proximité organisées par le CRIEF et le groupe Dynamiques de la Proximité, Le temps des débats, 14-16 Octobre 2009, Poitiers, 20 p.
- 12- Prigent-Simonin A.H., Herault-Fournier C., (2005), The role of trust in the perception of the quality of local food products : with particular reference to direct relationships between producer to consumer, *Anthropology of food*, 4,[Online], 4 | May 2005, Online since 01 mai 2005, Connection on 16 juillet 2010. URL : <http://aof.revues.org/index204.html>
- 13- Civam Bretagne , (2010), L'observatoire des circuits courts, un outil d'aide à la décision pour les acteurs des circuits courts, 2 p.
- 14- Delfosse C., Bernard C., (2007), « Vente directe et terroir », *Méditerranée*, n°109, pp. 23-29
- 15- Denechere F., Durand G., Marechal G., (2008), Systèmes alimentaires territorialisés : les circuits courts comme vecteurs de développement territorial, in *Les circuits courts alimentaires, Bien manger dans les territoires*, sous la direction de G.Maréchal, Educagri, pp. 161-171
- 16- Ploeg Van Der J.D., Renting H., Brunori G., Knickel K., Mannion J., Marsden T., De Roest K., Sevilla-Guzman R., Ventura F., (2000), Rural development : from practices and policies towards theory, *Sociologica Ruralis*, 40 (4), pp. 391-408
- 17- Rallet A., Torre A., (2004), Proximité et localisation, *Economie Rurale*, N° 280, pp.25-41
- 18- Torre A., (2004), Introduction : proximité et territoires, *Economie Rurale*, n° 280, pp.2-7
- 19- Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Bon N., Cornee M., (2009), La notion de proximité pour analyser les circuits courts, Communication au XLVIème colloque de l'ASDRLF, *Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ?*, Clermont-Ferrand, 6-8 juillet 2009, 17 p.
- 20- Chiffolleau Y., (2009), Les circuits courts de commercialisation des produits alimentaires biologiques, Partenariats, fiche n°2, RMT DévAB, 4 p.
- 21- Herault-Fournier C., Olivier F., Scheffer S., (2009), Quel impact des contextes territoriaux sur l'émergence de démarches de valorisation des produits alimentaires fondées sur une proximité producteurs – consommateurs ?, Communication au XLVIème colloque de l'ASDRLF, *Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ?*, Clermont-Ferrand, 6-8 juillet 2009, 27 p.
- 22- Prigent-Simonin A.H., Herault-Fournier C., (2005), The role of trust in the perception of the quality of local food products : with particular reference to direct relationships between producer to consumer, *Anthropology of food*, 4,[Online], 4 | May 2005, Online since 01 mai 2005, Connection on 16 juillet 2010. URL : <http://aof.revues.org/index204.html>
- 23- Olivier F., (2010), L'accompagnement des circuits courts alimentaires : quels acteurs pour quelle gouvernance ?, Communication au 78^{ème} Congrès de l'ACFAS, Montréal, mai, 19 p.
- 24- Pumain D. Et Saint-Julien Th., (2005) L'analyse spatiale, localisations dans l'espace. Armand Colin, Paris.
- 25- Cauvin C., Escobar F, Serradj A (2007) Traité Information Géographique et Aménagement du Territoire, vol. 2. Hermès Science Publications, Paris.
- 26- Bordin P. (2002) SIG : concepts, outils et données. Hermès Science Publications, Paris.
- 27- Cauvin C., Escobar F, Serradj A (2008) Traité Information Géographique et Aménagement du Territoire, vol. 3. Hermès Science Publications, Paris.
- 28- Pornon H., (1998) SIG, pouvoir et organisations. L'Harmattan, Paris.
- 29- DRE de Bretagne, 2004, Atlas de l'agriculture bretonne, version HTML consultable avec le lien : http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/etude/amenagement_territoire/atlas_agriculture/atlas_agriculture.htm.
- 30- Scheffer S., (2010), « La dimension touristique des marchés, une forme particulière de renouveau ? », Communication au séminaire sur les circuits courts, RRF-FNCIVAM, Paris, mai 2010, 21 p.

ANNEXE 1 : NOMENCLATURE

FORME DE DEMARCHE	TYPE DE MODALITE	TYPE DE DEMARCHE
en direct sur le lieu d'exploitation	vente / accueil à la ferme	réseau institutionnel national
		réseau institutionnel régional
		isolé
	marché à la ferme	associations de producteurs
		routes touristiques
		marché à la ferme
		animations
manifestation	marché saisonnier	
	visite entreprise	
	marchés polyvalent / plein vent	
en direct sur un lieu autre que l'exploitation	marché	marchés saisonniers
		marchés de producteurs
	manifestation	foires / marchés festifs
		fêtes (thématiques)
	démarche collective de producteurs	point de vente collectif
		autre démarche collective de vente (y compris vente par Internet)
		AMAP
	système de paniers	collectifs d'achat
		Internet
		restauration collective
vente indirecte (circuit court avec 1 intermédiaire) hors exploitation	restauration commerciale	restauration collective
		réseau institutionnel national
		réseau institutionnel régional
		réseau départemental / local
		associations de restaurateurs
	détaillants	isolé
		commerces alimentaires
		GMS
		Internet
		boutiques terroir (direct producteur)

Sandrine.scheffer@univ-angers.fr
aldalido.liproco@gmail.com